JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CSA - DISP PARIS



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CSA - DISP PARIS

Justice
UISP PARIS

Cher(e)s Collègues,

Depuis plusieurs années, vous accordez votre confiance à FO Justice pour défendre vos intérêts et porter vos revendications auprès de l'administration. Cette confiance nous oblige. Elle nous impose d'obtenir des résultats concrets, de rester présents sur le terrain et de défendre chaque personnel avec détermination, sans concession et en toute indépendance.

Le mandat qui s'achève restera comme un tournant majeur pour l'administration pénitentiaire. Grâce au rapport de force porté par **FO Justice, des avancées historiques ont été obtenues : le passage du Corps d'Encadrement et d'Application en catégorie B, l'accession du Corps de Commandement à la catégorie A, des revalorisations indemnitaires inédites, une hausse significative des promotions ainsi qu'une meilleure reconnaissance de l'engagement quotidien des personnels. Ces acquis sont désormais une réalité, mais ils ne marquent pas la fin de notre combat.**

Les défis restent nombreux. La surpopulation carcérale atteint des niveaux sans précédent, les violences envers les personnels se multiplient, les sous-effectifs demeurent chroniques et les organisations de travail continuent trop souvent de se construire au détriment des agents. Les personnels administratifs, techniques, d'insertion et de probation voient également leurs missions s'alourdir sans que les moyens suivent systématiquement.

C'est précisément pour répondre à ces enjeux que le Comité Social d'Administration Interrégional est essentiel. Cette instance décide des grandes orientations qui influencent directement votre quotidien : effectifs, organisations de service, restructurations, conditions de travail, santé, sécurité, prévention des risques professionnels, moyens matériels et humains. Les décisions qui y sont prises façonnent durablement notre environnement professionnel. **Il est donc indispensable que cette instance soit composée de représentants expérimentés, crédibles et profondément ancrés dans la réalité du terrain.**

Notre équipe rassemble des représentants issus des principaux établissements et services de la DISP de Paris : Fresnes, Fleury-Mérogis, Paris-La Santé, Meaux, Melun, Villepinte et la Direction Interrégionale. **Elle reflète également l'ensemble des métiers de notre administration : personnels de surveillance, administratifs, techniques, CPIP, personnels d'encadrement et de commandement. Parce que chaque établissement mérite d'être entendu et que chaque catégorie de personnel mérite d'être défendue !**

Autour de Didier KANDASSAMY, capitaine pénitentiaire, et d'Andy NOEL, brigadier-chef d'encadrement, notre équipe est composée de femmes et d'hommes investis, disponibles et reconnus pour leur engagement quotidien auprès des personnels.

Pour le prochain mandat, **FO Justice** poursuivra son action afin d'obtenir des effectifs enfin adaptés aux besoins des établissements, une amélioration durable des conditions de travail, un renforcement des moyens consacrés à la sécurité, une meilleure prise en compte des spécificités des services spécialisés, la poursuite des revalorisations statutaires et indemnitaires, une véritable reconnaissance de l'ensemble des filières, une politique ambitieuse en matière d'attractivité et de logement ainsi qu'une défense constante du pouvoir d'achat.

► **FO Justice continuera également de combattre toutes les formes de violences, de discriminations et d'atteintes envers les personnels. Notre engagement ne repose ni sur les promesses, ni sur la cogestion, mais sur une présence permanente dans les établissements, un dialogue exigeant avec l'administration et une défense sans relâche de chaque collègue.**

► **Du 3 au 10 décembre 2026, choisissez une équipe de terrain, compétente et engagée !**

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Paris, Didier KANDASSAMY

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CSA - DISP PARIS

FO Justice
UISP PARIS

CP Fleury-Mérogis	Didier KANDASSAMY, CDC
CP Fresnes	Andy NOEL, CEA
DISP Paris	David PEREIRA, Administratif
SPIP 91	Odette JEZEQUEL, CPIP
CP Fleury-Mérogis	Vanessa LEFAIVRE, CEA
CP Meaux-Chauconin	Adam HALIAR, CEA
CP Paris-La Santé	Hugo VITRY, CEA
CP Fresnes	Dimitri JEAN-CLEMENT, CEA
MA Villepinte	Fabrice SEREAULT-GOBET, CEA
CP Paris-La Santé	Géraldine GONTHIER AH-THION, CEA
CD Melun	Lynda GRANDISSON, CEA
CP Fleury-Mérogis	Perine VERGEAUD, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr